



Réf. : C.L.14.2018

**Deuxième Conférence internationale sur les soins de santé primaires en vue de
la couverture sanitaire universelle et des objectifs de développement durable
Astana, Kazakhstan, 25-26 octobre 2018**

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) présente ses compliments aux États Membres et a l'honneur de les inviter à la Deuxième Conférence internationale sur les soins de santé primaires à l'occasion du quarantième anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata. Le Président du Kazakhstan sera l'hôte de la Conférence, organisée avec l'Organisation mondiale de la Santé et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) à Astana (Kazakhstan), du 25 au 26 octobre 2018.

L'engagement de parvenir à la santé pour tous reste aussi pertinent et essentiel aujourd'hui qu'il l'était lorsqu'il a été inscrit pour la première fois dans la Déclaration d'Alma-Ata en 1978. Assurer des soins centrés sur la personne qui offrent l'accès universel, l'équité sociale et la protection financière moyennant une approche axée sur les soins de santé primaires est essentiel à la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU) et des objectifs de développement durable liés à la santé.

Même si les progrès sur la voie de la couverture sanitaire universelle ont été importants au cours des quatre dernières décennies, la vision esquissée dans la Déclaration d'Alma-Ata ne s'est pas toujours traduite par une réelle transformation des systèmes de santé. Cette conférence fournit aux États Membres et aux autres parties prenantes la possibilité de renouveler leur soutien aux valeurs et aux principes de la Déclaration d'Alma-Ata, compte tenu des changements importants survenus dans les paysages social, épidémiologique et démographique, et des données attestant de ce qui est efficace dans le domaine des soins de santé primaires. La santé pour tous concerne tous les pays, riches ou pauvres, et cette démarche est indispensable pour améliorer la santé, la stabilité sociale, la solidité des économies nationales et la sécurité dans le domaine sanitaire.

La Conférence a pour **but** de renforcer les soins de santé primaires en tant que fondement de la couverture sanitaire universelle, en s'appuyant sur l'expérience acquise au cours des quatre dernières décennies. À l'occasion de cet anniversaire marquant, les États Membres, la société civile et les partenaires internationaux doivent s'engager à transformer cette nouvelle vision en réalité pratique – une réalité que chacun peut partager, en laquelle croire, sur laquelle agir et dont chacun pourra tirer parti.

...

Les **objectifs** de la Conférence sont les suivants :

- commémorer la Déclaration d'Alma-Ata de 1978 ;
- renouveler la mobilisation politique de tous les États Membres et parties prenantes en faveur de soins de santé primaires centrés sur la personne qui soient au cœur du mouvement pour la couverture sanitaire universelle et la réalisation des objectifs de développement durable ;
- préparer le terrain en vue de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la CSU qui se tiendra en 2019 ;
- insister sur la nécessité d'une mise en œuvre immédiate du document final de la Deuxième Conférence internationale sur les soins de santé primaires entre 2019 et 2030.

La Conférence devrait aboutir à un **document final** concis, qui sera soumis à l'approbation des participants.

Le **programme** sera partagé entre séances plénières et séances parallèles et la participation des chefs d'État et de gouvernement, des ministres, des principaux experts en soins de santé primaires au niveau mondial, ainsi que des représentants des organisations internationales, des partenaires du développement, des organisations de la société civile, des organisations professionnelles, des associations de patients, des groupes de réflexion et des milieux universitaires, est attendue.

Il est demandé aux États Membres de désigner leurs représentants au niveau ministériel. Dans le cas où le ministre ne serait pas en mesure de participer à la Conférence, il est vivement souhaitable que les désignations aient lieu au plus haut niveau. Compte tenu du thème de la Conférence, il serait appréciable que l'une des personnes désignées au moins vienne du secteur de la santé. La désignation d'autres représentants, des secteurs des finances et de l'éducation notamment, sera aussi accueillie favorablement. Le formulaire de désignation des représentants pour la Conférence peut être complété et soumis à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **29 juin 2018** :

<https://extranet.who.int/dataform/147435?lang=en>

L'OMS enverra des lettres d'invitation personnalisées à réception des désignations.

Pour faciliter une plus large participation à la Conférence, et conformément à la résolution WHA50.1, une attention particulière sera accordée aux délégués de pays qui entrent dans la catégorie des « pays les moins avancés » des Nations Unies. Compte tenu des fonds disponibles, les organisateurs feront tout leur possible pour prendre en charge le coût d'un billet d'avion aller-retour en classe économique par l'itinéraire le plus direct, ainsi que l'hébergement – petit-déjeuner compris – pour la durée de la Conférence, pour deux délégués de chaque pays parmi les moins avancés. Les États Membres qui souhaitent demander une aide pour le voyage peuvent le faire en utilisant le lien ci-dessus dès que possible, et au plus tard le 29 juin 2018, en joignant une copie de la lettre de leur Gouvernement indiquant les noms, affiliations, et coordonnées détaillées des participants pour lesquels un soutien est souhaité.

La participation des États Membres est essentielle pour le succès de cette manifestation historique. Au cours des séances plénières, l'interprétation sera assurée en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

...

La documentation de la Deuxième Conférence internationale sur les soins de santé primaires, comprenant une brochure, le programme, un ordre du jour provisoire, des notes d'orientation ainsi que des informations sur le processus d'élaboration d'un projet de document final, d'une vision et d'un plan de mise en œuvre, sera aussi téléchargée en temps voulu sur le site : www.who.int/primary-health/conference-phc.

Le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé saisit cette occasion pour renouveler aux États Membres les assurances de sa très haute considération.

Genève, le 19 avril 2018